

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: 18V33CP-PE

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: CH-2023-0019

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: CH-0031123-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	8
5.1. Consignes d'utilisation	9
5.2. Mesures de gestion des risques	9
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	9
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	9
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	9
6. Autres informations	9

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

18V33CP-PE
V33 TRAITEMENT BOIS UNIVERSEL – UNIVERSELLE HOLZBEHANDLUNG – TRATTAMENTO LEGNO UNIVERSALE
TX203 TRAITEMENT MULTI-USAGES – MULTIFUNKTIONS BEHANDLUNG – TRATTAMENTO MULTI-USO

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	V33
	Adresse	La Muyre 39210 Domblans France
Numéro de l'autorisation	CH-2023-0019	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	CH-0031123-0000	
Date de l'autorisation	21/08/2023	
Date d'expiration de l'autorisation	20/08/2033	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	V33
Adresse du fabricant	La Muyre 39210 Domblans France
Emplacement des sites de fabrication	La Muyre 39210 Domblans France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1283 - (RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)
Nom du fabricant	Arysta Lifesciences Benelux Sprl.
Adresse du fabricant	Rue de Rénory 26/1 4102 Ougrée Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Lote Parshuram Tal. Khed Dist. Ratnagiri 415 722 Maharashtra Inde
Substance active	1452 - Penflufène
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 D-50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Alte Heerstrasse 41538 Dormagen Allemagne

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0,183
Penflufène		Substance active	494793-67-8		0,027
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5		0,02

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Contient 2-méthylisothiazolin-3-one and 5-chloro-2-méthylisothiazolin-3-one (3:1) (C(M)IT/MIT) and 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (BIT). Peut produire une réaction

Conseils de prudence

Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Recueillir le produit répandu.
Éliminer le contenu dans la conformité avec la réglementation locale/cantonale/nationale (voir détails dans les instructions d'élimination)
Éliminer le récipient dans la conformité avec la réglementation locale/cantonale/nationale (voir détails dans les instructions d'élimination)

4. Utilisation(s) autorisée(s)**4.1 Description de l'utilisation****Utilisation 1 - 1 - Usage préventif****Type de produit**

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Traitement préventif - classe d'usage 1, classe d'usage 2, classe d'usage 3
Bois résineux et feuillus

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Basidiomycetes:
Nom commun: Pourriture cubique
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Basidiomycetes:
Nom commun: pourriture fibreuse
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L.
Nom commun: Capricorne des maisons
Stade de développement: Larves

Nom scientifique: Anobium punctatum De Geer
Nom commun: Petite vrillette
Stade de développement: Larves

Nom scientifique: Lyctus brunneus
Nom commun: Lyctus brun
Stade de développement: Larves

Nom scientifique: Reticulitermes sp.
Nom commun: Subterranean termites
Stade de développement: Larves, pupes, adultes

Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Application superficielle : pulvérisation Description détaillée: Produit prêt à l'emploi.</p> <p>Méthode d'application: Application superficielle : pinceau / brossage Description détaillée: Produit prêt à l'emploi.</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 200 g/m² Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: 200 g de produit / m² de bois (équivalent à 200 mL de produit / m² de bois)</p> <p>Taux d'application: 200 g/m² Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: 200 g de produit / m² de bois (équivalent à 200 mL de produit / m² de bois)</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Usage professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bouteille en acier revêtu d'un vernis époxy phénolique (0.5 L, 0.75 L, 1 L) • Bidons en acier revêtu d'un vernis intérieur époxy phénolique (2.5 L, 5 L, 6 L, 20 L, 25 L, 30 L) • Fûts en acier revêtu d'un vernis intérieur époxy phénolique (60 L, 215 L) <p>Usage non-professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bouteille en acier revêtu d'un vernis époxy phénolique (0.5 L, 0.75 L, 1 L) • Bidons en acier revêtu d'un vernis intérieur époxy phénolique (2.5 L, 5 L, 6 L, 20L, 25L et 30 L)

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Pour les traitements préventifs de classe d'usage 3, l'application d'une couche de finition est obligatoire.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Pour les professionnels et non-professionnels:

- Lors de l'application in situ en extérieur par pulvérisation, le sol doit être protégé par un revêtement imperméable de manière à limiter les émissions vers le compartiment terrestre.

Pour les professionnels:

- Porter des gants résistants aux produits chimiques et une combinaison de protection (au minimum de catégorie III type 4) (matériau des gants et de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations du produit) pendant l'application du produit par pulvérisation.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - 2 - Usage curatif

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Traitement curatif du bois en service
Bois résineux et feuillus.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Basidiomycetes:
Nom commun: pourriture cubique
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Basidiomycetes:
Nom commun: pourriture fibreuse
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L.
Nom commun: Capricorne des maisons
Stade de développement: Larves

Nom scientifique: Anobium punctatum De Geer
Nom commun: Petite vrillette
Stade de développement: Larves

Nom scientifique: Lyctus brunneus
Nom commun: Lyctus brun
Stade de développement: Larves

Nom scientifique: Reticulitermes sp.
Nom commun: Termites
Stade de développement: Larves, pupes, adultes

Domaine d'utilisation

Intérieur
Extérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application superficielle : pulvérisation (uniquement en intérieur)
Description détaillée:
Produit prêt à l'emploi.

Méthode d'application: Application superficielle : pinceau / brossage
Description détaillée:
Produit prêt à l'emploi.

Méthode d'application: Injection (en combinaison avec une traitement superficiel)
Description détaillée:
Injection

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 300 g/m²
Dilution (%): -
Nombre et fréquence des applications:

Pour le traitement curatif par application superficielle : 300 g de produit / m² de bois (équivalent à 300 mL de produit / m² de bois)

En combinaison avec une application par injection si besoin : 150 g de produit / m² de bois (équivalent à 150 mL de produit / m² de bois)

Taux d'application: 300 g/m²
Dilution (%): -
Nombre et fréquence des applications:

Pour le traitement curatif par application superficielle : 300 g de produit / m² de bois (équivalent à 300 mL de produit / m² de bois)

En combinaison avec une application par injection si besoin : 150 g de produit / m² de bois (équivalent à 150 mL de produit / m² de bois)

Taux d'application: 150 g/m²
Dilution (%): -
Nombre et fréquence des applications:

Pour le traitement curatif par application superficielle : 300 g de produit / m² de bois (équivalent à 300 mL de produit / m² de bois)

En combinaison avec une application par injection si besoin : 150 g de produit / m² de bois (équivalent à 150 mL de produit / m² de bois)

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel
Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Usage professionnel

- Bouteille en acier revêtu d'un vernis époxy phénolique (0.5 L, 0.75 L, 1 L)
- Bidons en acier revêtu d'un vernis intérieur époxy phénolique (2.5 L, 5 L, 6 L, 20 L, 25 L, 30 L)
- Fûts en acier revêtu d'un vernis intérieur époxy phénolique (60 L, 215 L)

Usage non-professionnel

- Bouteille en acier revêtu d'un vernis époxy phénolique (0.5 L, 0.75 L, 1 L)
- Bidons en acier revêtu d'un vernis intérieur époxy phénolique (2.5 L, 5 L, 6 L, 20L, 25L et 30 L)

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Les traitements curatifs par injection sont toujours réalisés en combinaison avec un traitement curatif par application superficielle.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Pour les professionnels et non-professionnels:

- Lors de l'application par brossage in situ en extérieur, le sol doit être protégé par un revêtement imperméable de manière à limiter les émissions vers le compartiment terrestre.
- L'application curative par pulvérisation n'est autorisée qu'en intérieur.

Pour les professionnels:

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations du produit) pendant l'application du produit par injection.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques et une combinaison de protection (au minimum de catégorie III type 4) (matériau des gants et de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations du produit) pendant l'application du produit par pulvérisation.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
- Se conformer aux instructions d'utilisation.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture pour animaux.
- Ne pas traiter le bois à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau.
- N'utiliser le bois traité en extérieur que lorsque celui-ci est protégé par une finition ne contenant pas de substance biocide pour la préservation du bois. Cette finition doit être classée comme stable selon la norme EN 927-2 permettant de limiter le lessivage du produit vers l'environnement tout au long du cycle de vie du bois traité.
- Tenir les personnes non impliquées, les enfants et les animaux domestiques éloignés des surfaces/ zones traitées jusqu'à ce qu'elles soient sèches.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Si un avis médical est nécessaire, garder l'emballage ou la notice à disposition.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison / un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison / un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison / un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le contenu / le récipient partiellement et entièrement vide dans un centre de collecte pour déchets spéciaux ou le remettre au point de vente.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : 30 mois.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 40°C.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie

6. Autres informations

-